

Tarifs applicables en 2025-2026



	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE	ENST. SUPERIEUR	UFA avec contrat d'apprentissage**
Contribution familles	1 699 €	1 699 €	1 959 €	2 099 €	1 300 €	0 €
Contribution modérée*	1 599 €	1 599 €	1 859 €	1 999 €		
Demi-pension 4J	1 120 €	1 120 €	1 130 €	1 180 €		
Demi-pension 5J	-	-	1 250 €	1 300 €		
Total (4J)	2 819 €	2 819 €	3 089 €	3 279 €		
Total modéré (4J)	2 719 €	2 719 €	2 989 €	3 179 €		
Total (5J)	-	-	3 209 €	3 399 €		
Total modéré (5J)	-	-	3 109 €	3 299 €		

*sur présentation de l'avis d'imposition, un tarif modéré est accordé aux familles dont les revenus sont inférieurs à 29315€ / part fiscale.

** sans contrat d'apprentissage, il est possible de suivre la formation sous un statut de stagiaire et ce jusqu'à 90 jours au tarif de zéro euro. Au-delà s'applique une proratisation du tarif annuel de 1959€.

- 15% sur la contribution famille pour deux enfants d'une même fratrie.
- 25% sur la contribution famille pour trois enfants d'une même fratrie.
- 30% sur la contribution famille pour quatre enfants et plus d'une même fratrie.

Sont considérés comme faisant partie d'une même fratrie les enfants ayant au moins un parent en commun.
La réduction fratrie s'applique également si un ou plusieurs de vos enfants sont scolarisés dans l'une de nos écoles partenaires (Notre-Dame à Livry-Gargan, Sainte Jeanne d'Arc à Montfermeil et Saint Pie X à Tremblay en France).

Frais annexes

Repas exceptionnel externe	10 €
Repas exceptionnel externe Primaire	9 €
Etude du soir Primaire, forfait annuel	450 €
Etude du soir Primaire, à l'unité	8,0 €
Etude du soir + garderie, forfait annuel	585 €
Etude du soir + garderie, à l'unité	12 €
Garderie, forfait annuel	135 €
Garderie, à l'unité	5,0 €
Etude du soir Collège de 17h30 à 18h30, forfait annuel	350 €
Frais de dossier	75 €

En cas d'impayé

Frais de relance recommandé avec accusé de réception	30 €
Frais de mise au contentieux	150 €